

Les soixante otages de Morlaix (26 décembre 1943 - juin 1945)

Les premiers éléments de l'armée allemande arrivent à Morlaix le 19 juin 1940. En quelques jours, l'administration d'occupation se met en place. Le 24 juin, le drapeau à croix gammée flotte sur l'hôtel de ville, les troupes ont pris leurs quartiers à Kernéguez, au collège de garçons tandis que divers services se sont installés dans des immeubles réquisitionnés : la *Kreiskommandantur*, rue de Paris ; la *Feldgendarmerie*, quai de Léon ; la *Kriegsmarine*, quai de Tréguier ; les organismes de sécurité et le *Soldatenheim* (foyer du soldat), rue de Brest. La *Luftwaffe* a tout naturellement pris possession de l'aérodrome de Ploujean, qu'elle réaménage pour recevoir des avions de chasse.

Pour évoquer les trois premières années de l'Occupation, on se limitera à quelques grands traits : les difficultés croissantes de la vie quotidienne, l'apparition de diverses formes de Résistance (réseaux d'évasion et de renseignement, «filiales» de mouvements nationaux, maquis dans les monts d'Arrée), le durcissement de la présence allemande, symbolisé par l'arrivée en 1943, à la tête du secteur (les *kreiskommandantur* ont été supprimées), du major Keller dévoué au régime nazi.

Deux drames encadrent l'année 1943 : le bombardement du viaduc, le 29 janvier et l'attentat du 24 décembre contre le *Soldatenheim*. Le premier ne réussit qu'à endommager l'objectif mais provoque la mort de près de 80 morlaisiens (dont 40 enfants) et de plusieurs dizaines de soldats allemands¹. Le second ne fait en définitive aucun mort chez l'occupant, mais entraîne des représailles qui constituent un tournant dans les formes de répression appliquées dans le Finistère.

Ce dernier événement a suscité divers témoignages, comme ceux publiés dans le journal *Le Télégramme* en décembre 1944 et d'avril à juin 1945, comme les peintures et dessins de l'une des victimes exposés durant la deuxième quinzaine de juin 1945 dans un magasin du centre-ville, comme les récits recueillis en 1993 lors du cinquantenaire et dans une plaquette

¹ Les autorités d'occupation n'ont jamais fourni le chiffre des victimes allemandes ; cette évaluation est donnée par M. Le Bars dans *Chronique d'hier*, t. II, p. 332. (voir bibliographie).

plus générale parue en 1996. Mais ils n'ont pas été regroupés et organisés chronologiquement ni, démarche indispensable, confrontés aux documents administratifs de l'époque.

C'est l'objet et la raison d'être de cet article.

L'attentat et les représailles (24-26 décembre 1943)

Le vendredi 24 décembre 1943, vers 20 heures 10, un inconnu lance depuis la rue Gambetta une grenade sur le *Soldatenheim*, installé en contrebas, dans les salons Quiviger, rue de Brest, où de nombreux militaires sont réunis à l'occasion du réveillon. L'engin traverse la verrière et explose au deuxième étage, faisant dix-sept blessés, dont un grièvement. Dès l'attentat connu, la Feldgendarmérie demande au commissariat d'assurer un service d'ordre de 21 heures à 8 heures du matin, en plusieurs points de la ville : *Modern' Café*, *Soldatenheim*, rue Gambetta, hôtel *Bozellec*. Il s'effectue sans incident et est renouvelé pour la nuit suivante, à partir de 20 heures.

L'attentat n'est pas revendiqué, mais il est aujourd'hui établi qu'il a été commis par un membre des F.T.P.F., qui aussitôt après réussit à prendre le train de Paris². Au petit matin du dimanche 26 décembre, la ville est investie par des soldats et des policiers allemands, sous les ordres du capitaine Krüger, de la *Gestapo* de Rennes. Tandis que certains barrent les rues, des patrouilles procèdent à des perquisitions et des arrestations. Exactement un an plus tard, le journal *Le Télégramme* fait le récit des événements qui suivent. Il est très détaillé et conforme aux documents consultés. En voici le texte, tout juste complété par quelques précisions placées entre crochets.

«Dès 7 heures, les soldats teutons se firent ouvrir à coups de crosses de fusils et à coups de bottes, les portes des maisons de la rue de Brest. Les soudards perquisitionnèrent ainsi dans toutes les maisons, emmenant les hommes et les jeunes gens de 16 à 40 ans, avec leur poste de T.S.F., lorsqu'ils en possédaient un.

Vers 8 h 30, les soldats allemands s'introduisirent chez M^e Le Hire, avocat, rue Gambetta [au numéro 37, correspondant à l'endroit d'où a été lancée la grenade]. Ils prétendirent, dit-on, y avoir trouvé quelques cartouches de chasse [Ils découvrent en effet 1 kg de plombs, 50 cartouches et un chargeur de mitrailleuse allemand de la première guerre mondiale ; les fusils avaient été apportés à la mairie au début de l'Occupation]. En spécialistes, ils mirent le feu à l'immeuble, sans permettre à ses occupants d'emporter le moindre objet. Ils interdirent aux pompiers de combattre le sinistre et arrêterent M^e Le Hire, Mlle Le Hire, [son frère] et son fiancé. [Ces derniers sont relâchés, mais M^e Le Hire et sa fille demeurent prisonniers, tandis que cinq jeunes hommes sont arrêtés à proximité.]

² Entre autres, le témoignage d'E. Le Luc, du groupe F.T.P. *Justice* : quelques jours auparavant, un membre d'un groupe F.T.P. des Monts d'Arrée l'informe qu'un attentat est prévu contre le foyer du soldat.

Pendant ce temps, la rafle se poursuivait dans le centre de la ville : rue Gambetta, rue Carnot, rue du Mur, rue d'Aiguillon, Grand'Rue, rue de Paris, rue Basse, rue Haute, places Émile Souvestre, Thiers, Cornic, de Viarmes, etc. Dans toute la ville, c'était un défilé continu d'otages, se rendant avec leurs appareils de T.S.F. au lieu de rassemblement, place Thiers, sous la garde de soldats armés de mitraillettes ou de fusils, baïonnette au canon. Prévenus à temps, des jeunes gens, des hommes susceptibles d'être arrêtés, réussirent à s'enfuir ou à se cacher [certains se réfugiant sur les toits].

Vers midi, près de 600 hommes se trouvaient entassés dans les abris de la place Thiers. Il était interdit de s'approcher d'eux. Tous les hommes arrêtés passèrent alors individuellement devant le capitaine Krüger qui, après les avoir interrogés et après avoir examiné leur identité, les répartit en trois groupes : à droite ceux qui allaient être libérés ; à gauche, les otages, et au centre, ceux qui étaient tenus en réserve comme otages supplémentaires en cas de besoin.

L'officier de la Gestapo fixait son choix avec une brutalité et une morgue révoltantes. Il désigna comme otage M. Petit, parce qu'il n'était pas rasé et qu'il exerçait la profession de coiffeur ! Il relâcha tous les hommes qui étaient employés dans des entreprises travaillant pour l'armée allemande [ce n'est pas entièrement exact, comme on le verra plus loin].

Finalement, 60 jeunes hommes furent retenus comme otages. Le capitaine prit encore cinq autres otages qu'il classa à part et à qui il fit mettre les menottes [Il s'agit des cinq hommes arrêtés près du domicile de Me Le Hire, qui avaient également été amenés place Thiers].

Les appareils de T.S.F. des otages furent confisqués. Tous les autres hommes arrêtés furent relâchés et remportèrent leurs postes.»

Le texte qui accompagne les aquarelles de Louis Le Gros ajoute quelques éléments sur le déroulement de la sélection :

«Les autorités allemandes sont là. En présence des officiers, de la Gestapo – manteaux de cuir noir et chapeaux –, des reporters photographes de l'armée, l'appel commence. La liste est déjà prête. Les 60 otages sont désignés. Tandis qu'ils quittent la place, les autres sont libérés sur le champ. Quai de Tréguier, rampe Saint Nicolas, direction Coatserho.»

Mais il donne un horaire matinal des événements : 6 h, début des opérations ; 8 h, sélection ; 11 h, départ de la place. Le récit du *Télégramme* fait débiter à 7 h les perquisitions et arrestations, situe la sélection à partir de midi et suit le témoignage d'un autre otage, le Dr Mostini, pour l'heure du départ : «À 13 h 30, on nous a fait mettre en rangs pour monter au terrain d'aviation de Ploujean.» Ce déroulement est confirmé par divers documents de la police et de l'administration préfectorale.

À l'arrivée au camp d'aviation, les otages sont conduits dans un grand hangar, où ils demeurent debout, sous bonne garde, alignés sur deux rangs de chaque côté du bâtiment, durant environ deux heures. L'officier qui commande le détachement les informe qu'ils seront répartis dans trois baraques et qu'à la première tentative d'évasion, le Dr Mostini, désigné comme res-

pensable du groupe, sera fusillé sur le champ. Le journal publie le témoignage de cet otage, reproduit ci-après dans les mêmes conditions que le récit du journaliste anonyme utilisé plus haut :

«Vers 16 h, les boches nous ont conduits à la baraque 101, où nous avons attendu jusqu'à 18 h qu'on nous donne à manger. J'ai été chargé de répartir les otages dans des chambres où des sentinelles sont venues nous garder en nous laissant entendre que nous ne resterons pas là longtemps. Nous avons su que 10 otages seraient fusillés par Allemand blessé au *Soldatenheim* qui viendrait à succomber. Mais les blessés n'allaient pas plus mal et nous avions l'espoir d'être remis en liberté.

La meilleure entente régnait entre nous. Le 28 décembre [en fait, le 29 comme en témoigne le procès-verbal d'interpellation], le jeune Michel Martin, arrêté en ville, vint nous rejoindre. Un otage fut relâché. Nombreux étaient les parents et amis qui venaient nous voir et nous ravitailler. Nous sommes arrivés ainsi au premier de l'an 1944, à l'occasion duquel nous avons fait un repas copieux et excellent.»

Deux rapports officiels, celui du commissaire des Renseignements généraux de Brest à son supérieur à Rennes (27 décembre 1943) et celui du préfet du Finistère au préfet régional (18 janvier 1944) indiquent 97 arrestations :

«Le 26 courant, à la pointe du jour, 7 personnes ont été arrêtées (suivent les noms des cinq hommes de l'affaire Le Hire, ceux de l'avocat et de sa fille). Les six premiers ont été gardés comme otages à la prison de Morlaix [maison d'arrêt de Créac'h Joly] ; quant à Mlle Le Hire, elle a été dirigée vers une destination inconnue, Rennes, croit-on.

Environ 90 autres personnes, dont MM. Mostini, docteur en médecine, Cadiou, chirurgien-dentiste, Dinet, ingénieur à la compagnie Lebon, ont été également arrêtées et emmenées au camp d'aviation de Ploujean.» (Rapport du commissaire des R.G. avec copie au directeur national, au préfet du Finistère et au sous-préfet de Morlaix)

«À midi, plusieurs centaines de personnes étaient gardées à vue sur la place Thiers. Un triage fut alors fait et 96 d'entre elles [Mlle Le Hire n'est pas prise en compte] furent maintenues en état d'arrestation», écrit pour sa part le préfet qui ajoute : «Dans les jours qui suivirent, une trentaine de prisonniers furent relâchés et le nombre des détenus est de 60 environ.» (Rapport du préfet).

Cette trentaine de prisonniers supplémentaires n'est évoquée que dans ces deux documents...

Il faut maintenant examiner d'un peu plus près ces soixante jeunes gens et hommes, dont l'histoire ne fait que commencer.

Les otages : un groupe divers avec quelques points communs

Un problème se pose d'emblée : la liste officielle des otages, telle qu'on la trouve dans les divers récits et documents ne comporte que

59 noms. Le chiffre de 60 est évidemment plus vraisemblable. Deux témoignages indiquent que des permutations ont été opérées dès la place Thiers. La sœur de Louis Houël, rajouté au groupe, s'exclame : «Il était le 61^e, pourquoi est-il parti ?». Yves Tanné raconte : «Nous étions 61 avec Houël. Pour des raisons comptables, Krüger décide de libérer l'un d'entre nous ; c'est donc à 60 que nous quittons la place». Trois jours plus tard, une nouvelle permutation a lieu à Ploujean, à l'arrivée de Michel Martin, comme on a pu le lire dans le récit du Dr Mostini. On ignore toutefois qui furent les bénéficiaires de ces modifications.

Mais qui sont ces soixante, dont on a déjà cité quelques noms ? Leur origine socioprofessionnelle est plutôt diversifiée. La catégorie la plus nombreuse est celle des ouvriers et manœuvres (29). Ces derniers sont cinq, dont deux travaillent pour les Allemands... Les 24 ouvriers se répartissent ainsi : bâtiment et travaux publics, 5 ; mécanique-tôlerie, 5 (ou 7, si l'on inclut un vendeur et un administratif), plomberie, 3 ; alimentation, 4 ; imprimerie, 2 ; chemins de fer, 2 ; électricité, 1. Le commerce est représenté par un négociant en mercerie, un directeur commercial de magasin de chaussures et un vendeur en quincaillerie ; l'artisanat par deux coiffeurs. Les six «employés de bureau» se trouvent à la mairie, dans une banque, chez un notaire, au Génie rural, au tribunal, dans un service de comptabilité. Le secteur de la santé compte un médecin, un chirurgien-dentiste et deux mécaniciens-dentistes ; celui de l'énergie, un ingénieur et un employé de société. Quatre professions diverses – un pompier, un agriculteur, un marin, un pasteur – complètent le nombre des actifs. Il faut y ajouter dix lycéens et étudiants. On le voit, les otages sont de condition et d'activité variées.

Cependant, plusieurs points les rapprochent. Le premier et le plus évident est leur jeunesse : le plus âgé, Louis Houël n'a que 34 ans et 4 mois, le plus jeune, Georges Caën n'atteindra ses 16 ans que dix jours plus tard ; 45 otages ont moins de 25 ans, dont 26 n'ont pas vingt ans. Ceci explique que seulement quinze soient mariés (six sans enfant, six jeunes pères de famille, trois avec deux enfants). Le second est qu'aucun n'appartient à une organisation de Résistance, comme en témoignent les fichiers remplis en 1945 ; deux ont toutefois été brièvement internés pour des actes isolés : dispute avec des soldats allemands (L. Maltret), «rédaction de papiers injurieux pour l'armée allemande et son chef» (M. Martin) et plusieurs sont des réfractaires du S.T.O. ; mais globalement, les otages n'ont pas eu d'activité hostile envers les autorités d'occupation. Au contraire, des documents évoqués plus loin signalent la sympathie pour l'Allemagne de quelques uns ou de leurs parents. Quoiqu'il en soit des différences sociales ou même politiques entre les otages, une forte solidarité semble s'être immédiatement instaurée entre eux.

Les soixante otages

Nom et prénom	Naissance	Profession	Adresse	Situation de famille
Ambroise Jean	déc. 1924	garde-voies	44, cité Colbert	c.
Bervos Claude	nov. 1926	apprenti mécanicien	14, rue Créac'h-Joly	c.
Bricaud Marcel	déc. 1922	ouvrier plombier	15, rue de la Madeleine	c.
Cabon Jean	févr. 1919	manœuvre	1, rue des Écoles	m.
Cadiou Émile	mai 1914	chirurgien-dentiste	8, rue Gambetta	m.(1)
Caën Georges	janv. 1928	appr.mécan.-dentiste	52, rue Basse	c.
Cam Gilles	sept. 1924	cultivateur	Le Merdy (a)	c.
Castel Louis	mai 1923	étudiant (droit)	12, rue de Paris	c.
Chauvel Théophile	mai 1924	ouvrier boulanger	45, rue de Paris	c.
Collober Pierre	avr. 1919	coiffeur	31, rue de Paris	c.
Cozanet Jean	sept. 1916	négociant en mercerie	9, pl. du Marchallac'h	c.
Créac'h François	juill. 1925	apprenti menuisier	70 bis, rue de Brest	c.
Cueff Yves	avr. 1926	apprenti à l'arsenal	17, rue Kerjean Vras (b)	c.
Dinet Roger	déc. 1913	ingénieur	31, rue Gambetta	m.
Du Rusquec Raoul	sept. 1927	élève de seconde	12, quai de Tréguier	c.
Féat André	oct. 1916	pasteur stagiaire	22, place des Halles	m.(1)
Guéguen Bizien	mai 1921	ouvrier plombier	65, rue du Mur	m.(1)
Guichen Albert	mai 1925	mécanicien	91, rue Gambetta	c.
Guyader Jean	sept. 1918	cimentier	7, Grand'Rue	m.
Guyader Jean-Fr.	mai 1916	directeur commercial magasin de chaussures	35, place Thiers	c.
Hingant Marcel	avr. 1924	quartier-maître	1, pl. du Marchallac'h	c.
Houël Louis	août 1909	chauffeur entreprise de travaux publics	70 bis, rue de Brest	m.(1)

Nom et prénom	Naissance	Profession	Adresse	Situation de famille
Huet Joseph	août 1923	vendeur quincaillerie	4, rue Gambetta	c.
Huon Pierre	juin 1925	mécanicien-dentiste	25, Cité d'Aumont	c.
Kerné Jacques	déc. 1926	manutentionnaire dépôt de boissons	15, rue d'Aiguillon	c.
Kerninon Henri	nov. 1924	chauffeur S.N.C.F.	53, rue Émile Zola (b)	c.
Kervellec Louis	juill. 1926	apprenti carrossier	1, rue Louis Pasteur	c.
Larher Roger	mars 1923	empl. bureau (garage)	68, rue de Brest	c.
Le Bail François	déc. 1921	étudiant (droit)	8, rue de Brest	c.
Le Coz Georges	août 1925	lycéen ou étudiant	7, Grand'Rue	c.
Le Flamanc Jacques	déc. 1923	étudiant (?)	11, rue du Mur	c.
Le Gall François	janv. 1922	mécanicien	Bourg (c)	c.
Le Gros Louis	août 1916	dessinateur-projeteur	7, Grand'Rue	c.
Le Guen Pierre	janv. 1919	employé de commerce (pièces d'automobile)	53, rue de Brest	c.
Le Jeune François	août 1925	manceuvre au camp d'aviation de Ploujean	49, rue du Mur	c.
Lemaire Marcel	sept. 1924	cuisinier	21, rue de Callac	c.
Le Roy Georges	juin 1920	ouvrier plombier	2, rue de Paris	m.
Le Rumeur Henri	oct. 1920	greffier	27, rue A.de Guernisac	m.
Le Scour François	oct. 1920	manceuvre	36, rue de Paris	c.
Maltret Louis	févr. 1918	menuisier entreprise de travaux publics	10, pl. du Marchallac'h	c.
Martin Michel	avr. 1924	étudiant (médecine)	21, quai de Léon	c.
Marzin René	mars 1923	employé société d'électricité	4 bis, rue Neptune (b)	c.
Moreau Jean	nov. 1924	ouvrier typographe	5, pl. du Marchallac'h	c.
Mostini Georges	avr. 1911	médecin	28, rue de Paris	m.(2)
Nédélec Jean	déc. 1922	étudiant (droit)	32, rue du Dr Prouff	c.
Pape Guy	févr. 1925	élève de première	23 bis, rue du Château	c.
Penther Michel	nov. 1924	étudiant (architecture)	45, rue Gambetta	c.

Nom et prénom	Naissance	Profession	Adresse	Situation de famille
Petit René	sept. 1911	coiffeur	43, rue de Paris	m.(2)
Pinaquy Daniel	mai 1922	sapeur-pompier	1, rue Bruat (b)	c.
Plassart Joseph	avr. 1919	électricien	50, rue Gambetta	c.
Pouliquen François	déc. 1912	employé à la mairie de Morlaix	Traon ar Velin (d)	m.(2)
Quintin Jacques	déc. 1925	élève de philosophie	4, place Thiers	c.
Razavet Bernard	août 1925	manceuvre, employé par les Allemands	9, rue Gambetta	c.
Rivoalen Léon	déc. 1915	comptable	40, ven. d'accès au port	m.
Saliou Charles	mai 1926	ouvrier typographe	rue Anatole Le Bras (e)	c.
Simon Jean	avr. 1912	clerc de notaire	14, rue des Vignes	m.(1)
Tanguy Paul	août 1919	employé de banque	45, rue Basse	c.
Tanné Yves	oct. 1924	manceuvre	9, ven. des Fontaines	c.
Thomas Théophile	févr. 1925	ouvrier charcutier	25, Grand'Rue	c.
Traon Auguste	oct. 1910	ouvrier peintre	8, rue du Mur	m.(1)

Morlaix, sauf : (a) Plourin, (b) Brest, (c) Plougonven, (d) Saint-Martin-des-Champs, (e) Ploujean .

Les sept emprisonnés de Creac'h Joly*

Nom et prénom	Naissance	Profession	Adresse	Situation de famille
Jouanet Ernest	janv. 1925	ouvrier raffineur	13, rue de la Villette (f)	c.
Le Deunff Fernand	avr. 1919	ouvrier agricole	Diarzou (g)	c.
Le Hire Daniel	oct. 1875	avocat	37, rue Gambetta	veuf
Le Hire Mie-Danielle	juin 1910	sans profession	37, rue Gambetta	c.
Morvan François	nov 1917	livreur	21, rue du Mur	m.(2)
Paugam Alain	avr. 1922	menuisier	Moulin Quévian (h)	c.
Poitel Max	juin 1918	étudiant (médecine)	8, place de Viarmes	c.

Morlaix, sauf : (f) Paris, (g) Plouigneau, (h) Pleyber-Christ.

*Mlle Le Hire est transférée à Rennes dès le 26 décembre 1943

c.= célibataire ; m.= marié sans enfant ; m. (1, 2).= marié (nombre d'enfants).

De Ploujean à Compiègne. Les tentatives de libération (26 décembre 1943 - 22 janvier 1944)

Le départ de Morlaix, le trajet jusqu'à Compiègne, le camp de Royal-Lieu

1 - LE DÉPART DE MORLAIX (2 JANVIER 1944)

Dès le 1^{er} janvier, la nouvelle parvient au camp que trois wagons vides portant la mention «direction de Compiègne» stationnent sur une voie d'attente de la gare de Morlaix. La suite du témoignage du Dr Mostini est particulièrement précieuse. La voici, avec comme précédemment quelques informations complémentaires :

«Le 2 janvier, dans la matinée [exactement une semaine après la rafle, donc également un dimanche], le bruit courait qu'on allait nous embarquer à la gare. À la sous-préfecture, on affirmait qu'il n'en était pas question. C'était pourtant la vérité. J'avais invité mes compagnons à préparer leurs bagages. Au début de l'après-midi, on nous a donné l'ordre de nous tenir prêts pour le transport. On nous a fouillés, puis on nous a fait monter dans des camions [ceux-ci avaient été hermétiquement bâchés et leurs occupants ne pouvaient voir l'extérieur, ni en être vus ; ils étaient en outre bien gardés].

Dans la traversée de la ville, Cadiou lança une lettre sur la chaussée. Mais les boches s'en aperçurent et firent stopper le convoi.

En arrivant à la gare, nous avons remarqué un déploiement de forces extraordinaire. Il y avait des sentinelles boches partout. La passerelle était gardée. La population avait eu vent de ce départ et se pressait en foule aux abords de la gare. Les soldats allemands faisaient circuler les curieux, qui n'avaient pas le droit d'approcher. Quelques personnes furent frappées brutalement à coups de crosse.

On nous embarqua dans trois wagons à bestiaux dans chacun desquels se trouvaient de la paille et un poêle. Puis le train s'ébranla [vers 17 h 30]. Ce fut un instant émouvant. Les otages, en chœur, chantèrent à pleine voix *Le Chant des adieux, Ce n'est qu'un au revoir, mes frères, [La Marseillaise]*»

La relation officielle du préfet (rapport du 18 janvier 1944, déjà cité) minimise les événements :

«Bien que le transfert des prisonniers n'ait donné lieu à aucun incident, leur départ a causé une vive émotion parmi la population morlaisienne, d'autant plus [qu'il] avait été tenu caché par les autorités allemandes et que quelques personnes venues se renseigner au commissariat de police s'étaient entendu répondre que les bruits les concernant n'étaient pas fondés.»

Le rapport adressé le 11 janvier au commissaire des Renseignements généraux de Brest par un de ses inspecteurs (avec copie au chef régional et au directeur général, mais également au préfet du Finistère) donne pourtant

une version moins passive du transfert. Il contient en outre d'intéressantes précisions :

«L'opinion publique est encore toute remuée à Morlaix à la suite des mesures de répression prises par les autorités d'occupation : immeuble incendié..., perquisitions..., et soixante hommes arrêtés comme otages..., enfermés dans des baraques du camp d'aviation de Ploujean, puis conduits au train le dimanche 2 janvier 1944, pour une destination inconnue.

La population était venue en nombre manifester aux abords de la gare, au départ des otages. Cependant, malgré quelques cris acerbes, il n'y a pas eu d'incidents notables, ni d'autres représailles de la part des Allemands.

Le mécontentement est également vif contre la municipalité, dont aucun membre ne s'est dérangé pour aller au camp de Ploujean. Les bruits les plus divers circulent à travers la ville... La majorité pense que le train a pris la direction de Compiègne, à cause d'inscriptions portées sur les wagons et fait remarquer que c'est là que se forment les trains de travailleurs pour l'Allemagne.»

Le policier fait également état d'une rumeur persistante selon laquelle, en cas de débarquement allié, tous les hommes de 18 à 60 ans devraient se rendre dans des lieux désignés à l'avance et qui, pour la région de Morlaix, serait le château Weygand (en Ploujean).

Il conclut ainsi son rapport :

«Cet état d'esprit des habitants de Morlaix est susceptible de donner naissance à de vives frictions, des propos mordants ou même des incidents plus graves si d'autres sujets d'irritation venaient à se produire.»

2 - DE MORLAIX À ROYAL-LIEU, PRÈS DE COMPIÈGNE (2-4 JANVIER 1944)

Le passage du viaduc marque le début d'une nouvelle période de l'histoire des otages. Ici encore, on suivra le témoignage du Dr Mostini, avec quelques compléments :

«À Rennes, on nous répartit entre deux wagons. À partir de ce moment, nous nous sommes rendu compte qu'on nous emmenait en Allemagne, des soldats allemands nous ayant demandé de changer notre argent français contre de l'argent boche. [Avant l'arrivée au Mans, B. Guéguen réussit à jeter un message pour sa femme («Nous allons à Compiègne»), il est posté par une main anonyme et parvient à Morlaix quelques jours plus tard ; à la gare de cette ville, A. Guichen entend une voix française dire au haut-parleur : «Accrochez le wagon des cochons»].

Après un voyage excessivement pénible, nous sommes arrivés à Compiègne le 4 janvier au soir. Nous étions harassés. On nous a fait traverser la ville de nuit pour nous conduire au camp (de Royal-Lieu) entouré de barbelés, situé à 4 km de la gare.»

3 - LE CAMP DE ROYAL-LIEU (4-22 JANVIER 1944)

Administré par des collaborateurs français, mais sous surveillance militaire allemande, ce camp, où affluent toutes sortes de prisonniers, est en

fait une antichambre de la déportation. On ne fait qu'y passer, avant d'être envoyé en Allemagne.

Les otages y séjournent deux semaines et demie, d'abord ensemble, entassés avec quelques autres dans une chambrée prévue pour seize, puis séparés en deux groupes à partir de la mi-janvier. Mal logés, ils sont également mal nourris ; cependant, la «visite médicale» les déclare tous aptes au travail.

«Nous avons à ce moment étudié le moyen de nous évader, projet auquel nous pensions, mais que nous n'avions pas voulu mettre à exécution à Morlaix, de crainte de sanctions contre nos familles ou contre de nouveaux innocents. À Compiègne, des évasions avaient eu lieu, mais ceux qui avaient été repris avaient été fusillés.» (Dr Mostini)

En légende d'un de ses dessins qui montre des prisonniers rassemblés autour de l'un d'eux, L. Le Gros précise :

«(Le 21 janvier au soir), le Dr Mostini réunit les otages, les délire du serment de Ploujean et annonce que pour sa part, il profitera de toutes les opportunités pour tenter l'évasion. Il a récolté ici et là plusieurs adresses dans l'Est, le Nord, la Belgique, qu'il distribue.»

Interventions et négociations

Dès le lendemain de la rafle, des démarches sont effectuées pour faire libérer les otages. Elles se déroulent entre trois groupes d'acteurs :

- les familles, soit isolément, soit collectivement
- les autorités de Vichy : le sous-préfet de Morlaix, Capifali ; le préfet (Dupiech, jusqu'au 5 février, Monzat, du 6 février à son décès début avril, Leuret ensuite), l'État français
- les autorités d'occupation : le conseiller Braun, représentant la *Feldkommandantur* pour l'arrondissement de Morlaix, le *Feldkommandant* et son chef de zone.

Dès le début janvier 1944, le préfet Dupiech doit répondre aux lettres des familles, adressées directement ou par l'intermédiaire de l'ambassadeur de France dans les Territoires occupés, de Brinon. Les courriers sont identiques :

«J'ai l'honneur de vous faire connaître que je suis intervenu auprès de la *Feldkommandantur* de Quimper en faveur de toutes les personnes arrêtées à Morlaix. Jusqu'à présent, je n'ai pu obtenir aucun renseignement sur leur sort. Je ne manquerai pas de vous tenir au courant de la suite apportée à cette affaire.»

Plus tard, ils varieront, en fonction de l'évolution de l'attitude des autorités d'occupation. En effet, le sous-préfet de Morlaix se met en rapport

avec le conseiller Braun. Ce dernier demande de lui «adresser un rapport tendant à prouver que les arrestations opérées l'avaient été au hasard. Il a l'intention d'agir auprès du général commandant la région d'Angers en lui soumettant le cas de quelques unes des personnes arrêtées qui ont été dans l'impossibilité morale ou matérielle de participer à l'attentat», avec copie au préfet régional qu'il désire entretenir de cette question, lors d'un prochain voyage à Rennes (Lettre du sous-préfet au préfet régional, 14 janvier 1944).

Le même jour, sur recommandation du conseiller, Capifali écrit au *Feldkommandant* :

«Il n'est pas dans mon intention de prouver que toutes les personnes arrêtées étaient dans l'impossibilité matérielle absolue de commettre l'attentat du 24 décembre, mais attirer simplement l'attention sur le fait que la rafle opérée avait plus de chances de faire arrêter des innocents que de faire arrêter le coupable qui...aurait eu largement le temps entre le 24 au soir et le 26 au matin de quitter Morlaix...

La population de Morlaix a été sévèrement frappée par l'internement de 68 [en réalité 67] de ses enfants. Elle serait touchée qu'une mesure de justice clémente soit prise à leur égard.»

Suit une liste de treize personnes (dix otages et trois prisonniers) ne pouvant être accusées de participation à l'attentat : sympathie personnelle ou des parents pour l'occupant, état de santé, absence de Morlaix le 24 décembre.

Le 28 janvier, le conseiller Braun promet que douze personnes – onze otages et un prisonnier – seront prochainement libérées. Mais le 1^{er} février, il informe le secrétaire général de la préfecture qu'il n'y en aura que trois (tous otages). Au même moment (28 janvier), de Brinon demande au préfet du Finistère des renseignements plus détaillés sur l'affaire, ainsi qu'une liste nominative des personnes arrêtées. Les réponses sont signées du secrétaire général Rivain, Dupiech étant en instance de départ pour l'Aveyron. Le 31 janvier, il envoie copie du rapport adressé au préfet régional et la liste demandée. Le lendemain, ayant eu des informations sur le sort des otages, il lui écrit une lettre qui ne manque ni de fermeté, ni de courage :

«Je viens d'apprendre ce matin que la presque totalité des personnes arrêtées avait déjà été transportée en Allemagne et que toute intervention sur le plan local était désormais vouée à l'échec.

J'ai l'honneur, dans ces conditions, d'insister auprès de vous pour qu'une démarche soit faite d'urgence auprès des autorités supérieures allemandes, par la voie diplomatique. Il résulte en effet des renseignements recueillis qu'il s'agit bien en la circonstance d'une constitution d'otages et non pas d'arrestation de suspects.

Vous voudrez bien trouver en annexe, et à titre d'exemple, une liste de treize personnes, dont la participation à l'attentat ne saurait en aucun cas être retenue [il s'agit de celle fournie par le sous-préfet de Morlaix].

Je pense qu'on pourrait du reste suggérer aux hautes autorités allemandes de s'informer auprès de la *Feldkommandantur* de Quimper de ces différentes circonstances qui sont ici parfaitement connues.

C'est la première fois que dans le département du Finistère, il est constitué des otages. Je n'ai pas besoin d'ajouter que la consternation règne dans toute l'agglomération morlaisienne et que le caractère exorbitant de ces mesures de représailles contribue à développer l'énervement de la population.»

Le père d'un des otages ayant écrit directement au Maréchal, le chef de son cabinet civil demande le 27 janvier des explications au préfet du Finistère. Monzat, qui vient de prendre ses fonctions lui répond le 9 février, en faisant l'historique des événements, des démarches effectuées auprès de la *Feldkommandantur* et reprend (à l'exception de la demande d'intervention auprès des autorités allemandes), le dernier paragraphe de Rivain. Quelques semaines plus tard, par courriers des 6 et 20 mars, il demande à de Brinon d'intervenir auprès des autorités supérieures, militaires et diplomatiques, allemandes.

Les familles des otages se sont regroupées et se sont adressées à la préfecture par l'intermédiaire de l'architecte départemental Ch. Penther, père de l'un des jeunes gens. Celui-ci rédige le 5 avril une nouvelle lettre qu'il fait transiter par le président du comité de la Croix-Rouge de Morlaix. Le nouveau préfet, Leuret, y répond le 20 avril :

«...Toutes ces interventions n'ont réussi qu'à faire libérer un petit nombre d'otages qui n'avaient pas encore été dirigés sur l'Allemagne. Cependant, je ne manquerai pas de renouveler très prochainement mes démarches en faveur des détenus.»

Il joue sur les mots et sur ses possibilités d'agir, car leur sort est réglé depuis plus de deux mois.

En effet, les sept prisonniers sont libres depuis longtemps. M. Poitel est relâché mi-janvier, sans même avoir été interrogé. E. Jouanet, F. Le Deunff, F. Morvan et A. Paugam sortent sans jugement le 1^{er} février. Mlle Le Hire quitte la prison de femmes de Rennes début février, avec un non-lieu. M^e Le Hire est condamné par le conseil de guerre de Quimper à trois mois de prison (pour détention de cartouches de chasse, non pour participation à l'attentat), mais il bénéficie d'une mise en liberté provisoire aux alentours du 20 février. Quant aux otages, leur destin s'est décidé les 22 et 23 janvier.

De Compiègne aux premiers temps à Buchenwald (22 janvier-mi février 1944)

Départ pour l'Allemagne

Le camp de Royal-Lieu fournissait chaque semaine deux convois de 2 000 déportés chacun. Les otages sont désignés pour celui du 22 janvier

1944. Après avoir été rassemblés et fouillés, ils marchent jusqu'à Compiègne. Nous suivons toujours le récit du Dr Mostini :

«On nous fit traverser la ville [déserte], encadrés par des forces importantes. À la gare, on nous fit passer devant une énorme pancarte sur laquelle Pétain souhaitait la bienvenue aux prisonniers rapatriés ! Quant à nous, nous partions pour l'Allemagne.

[Juste avant l'embarquement, l'ingénieur Dinet est libéré, les arguments sur la nécessité de sa présence à l'usine ayant été retenus. Les 59 autres subissent le sort commun]

«On nous entassa par 100 et 120 dans des wagons à bestiaux avec chacun une boule de pain. Nous ne pouvions pas nous asseoir et plusieurs malheureux eurent des syncopes. Pour justifier notre déportation, les Allemands nous avaient accroché une étiquette portant des accusations fantaisistes comme : communiste, terroriste, passeur de frontière, ennemi de l'Allemagne...

Quand le train fut en marche, un Parisien réussit à faire sauter une planche dans le haut de notre wagon [une autre version parle d'une trappe mal fixée de l'extérieur, ce qui semble plus vraisemblable, tant sur le plan pratique qu'en raison de la surveillance]. Il la remit ensuite en place, en attendant la nuit. Dans toutes les gares où nous nous arrêtons, la Croix-Rouge faisait de son mieux pour essayer de nous ravitailler».

Évasions en Champagne

«Puis la nuit vint. Le Parisien enleva la planche précédemment attachée et, par l'ouverture ainsi pratiquée, il se jeta sur la voie. On entendit un cri, le train stoppa, des projecteurs s'allumèrent, des sentinelles visitèrent les wagons, puis le train repartit.

Près d'une ville de Champagne, ce fut mon tour... Je sautai sans trop de mal. Je fus suivi, 4 km plus loin, par Cozanet, plus loin encore, par Le Flamanc, Le Bail, Bricaud. Les boches s'aperçurent du départ de celui-ci, sans doute le dernier évadé de notre groupe et ils tirèrent sur lui. Bricaud ne dut son salut qu'en traversant une rivière.»

Peut-être rendus plus prudents par l'exemple du Parisien, les cinq morlaisiens quittent le wagon de manière échelonnée, entre Vitry-le-François et Bar-le-Duc, en profitant des ralentissements du train. Ils s'en tirent avec de légères contusions, excepté Le Flamanc, blessé au visage. Dès le lendemain, après avoir trouvé nourriture, hébergement et aide, tous les cinq prennent le train en sens inverse (Le Flamanc en chauffeur de locomotive, ayant été recueilli par des cheminots) et débarquent gare de l'Est, à Paris, ayant connu jusqu'au bout diverses émotions. Le Bail reste dans la capitale poursuivre ses études de droit. Nous ignorons ce que firent Bricaud et Le Flamanc... Mais Cozanet et Mostini reviennent dans les environs de Morlaix, d'abord à Sizun, puis à Plouvorn et à Mespaul où le médecin est arrêté le 4 février. Pris pour un parachutiste anglais, n'arrivant pas à faire admettre son identité, il connaît à nouveau des moments difficiles :

«Finalement, on me ramena à Morlaix, où je fus mis en présence de Schmitt et Keller [Gestapo et commandant du secteur]. Mon nom figurant sur une liste de 12 otages morlaisiens qui devaient être relâchés, je fus laissé en liberté provisoire sur parole.»

La suite du trajet pour les 54 otages

Pour les autres morlaisiens, le voyage vers l'Allemagne se poursuit. Le 23 janvier au matin, le train s'arrête en gare de Trêves. Les déportés reçoivent un brouet de seigle et d'eau. Pendant ce temps, les gardiens procèdent à un comptage qui leur fait découvrir un certain nombre de manquants. Albert Guichen, qui était peut-être dans un autre wagon, témoigne :

«En arrivant à Trêves, constatant que des évasions s'étaient produites (il y en avait eu 16 dans notre wagon), les S.S. firent déshabiller la plupart des déportés [devant des voyageurs allemands, ébahis et gênés]. Ils nous frappèrent avec une brutalité sans nom...et tuèrent ainsi une dizaine d'entre nous. [Plusieurs wagons détériorés sont retirés du convoi et les déportés répartis entre les autres]. Ils nous entassèrent jusqu'à 130, en laissant les morts avec nous. À partir de ce moment, le voyage a été terrible et a dépassé en horreur tout ce que l'on peut imaginer.»

Pendant près de 24 heures, les détenus se tiennent debout, serrés les uns contre les autres, manquant d'air et d'eau. On n'en trouve un peu que sur les parois où existent de petites fentes et où la condensation forme des gouttelettes. Yves Tanné en a donné un récit hallucinant :

«Ceux qui étaient au milieu n'y avaient pas accès. Ceux qui étaient sur les bords ont commencé à tourner, c'était un mouvement d'une lenteur incroyable, un mouvement d'escargots pour que tout le monde passe sur les parois.»

Albert Guichen raconte :

«Nous urinions dans de vieilles boîtes de conserve, mais j'avais tellement soif que je n'ai pas pu m'empêcher de boire mon urine ; ma souffrance s'est encore accrue ; j'avais la bouche en feu. Mes malheureux compagnons et moi-même léchions les parois... Certains avaient les lèvres enflées par la soif.»

Aux souffrances physiques s'ajoutent les effets psychologiques : quelques-uns perdent la raison. Louis Le Gros évoque un «vent de folie collective calmé par le Dr Hansen, de Saint-Brieuc, qui réussit vraisemblablement à éviter la tuerie générale». «C'était l'enfer avant les camps», résume Yves Tanné.

À l'arrivée à Buchenwald, le 24 janvier au matin, on retire des wagons un certain nombre de cadavres et plusieurs détenus sont devenus fous. Aucun otage morlaisien ne se trouve dans l'une ou l'autre situation, mais tous sont évidemment très affaiblis.

L'accueil à Buchenwald

Les déportés sont attendus par des S.S., matraques à la main, chiens au pied. À la descente des wagons, les hommes sont frappés, mordus, injuriés, puis dirigés vers le camp, dont la grille d'entrée porte la mention «À chacun son dû». Après une longue attente devant les bâtiments administratifs, les hommes, dont beaucoup sont nus, entrent et subissent plusieurs formalités : passage devant un dentiste S.S. qui inventorie les dents et saisit les objets en or qui ont pu être conservés, douche suivie du rasage intégral, désinfection douloureuse dans une baignoire remplie de crésyl, distribution d'habits :

«Derrière des comptoirs, des politiques allemands distribuent à la volée des hardes récupérées dans tous les pays occupés. Une chemise, deux morceaux de tissu, l'un destiné à la veste, l'autre au pantalon... Sur chacun, un triangle rouge enferme un F noir. Scènes cocasses. Petits gabarits affublés d'immenses chaussettes ou flottant dans les vestes, grandes tailles habillés court, étriqués, grotesques.» (L. Le Gros)

À la sortie de l'habillement, un homme trace au minium une grande croix rouge au dos des «vestes». Le lendemain, les déportés passent à la photographie anthropométrique et reçoivent un numéro d'immatriculation.

La «quarantaine» (fin janvier – mi février 1944)

Suivent trois semaines de quarantaine au «Petit Camp», dans des blocks sordides constitués de châlits superposés à trois étages, dont chacun est occupé par onze hommes. Durant cette période, les déportés sont l'objet d'une surveillance particulièrement vigilante en ce qui concerne les poux, afin d'éviter qu'une épidémie de typhus ne mette en péril la future main-d'œuvre :

«À toute heure du jour ou de la nuit, au coup de sifflet, tout le monde torse nu, investigation d'un médecin détenu. À peine l'opération terminée, nouveau coup de sifflet. Tout le monde torse nu dehors (nous sommes en février, le camp est couvert de neige). Vaccination à la chaîne. Une seule aiguille pour six cents hommes. Un peu plus tard encore, même opération : nettoyage des boxes. Mortalité très forte, nos médecins ne sont pas épargnés.» (L. Le Gros)

Mais isolement ne signifie pas absence de brimades ou de travaux pénibles. Les corvées de quarantaine sont parmi les plus dures, car les déportés se trouvent alors sous la férule directe des S.S. qui y exercent leur brutalité et leur sadisme.

L'une d'entre elles est la «corvée de carrière», qui consiste à transporter, sur l'épaule et au pas de course, des pierres d'un endroit à un autre, sans autre raison que de faire souffrir et d'humilier, car le groupe suivant les déplace à nouveau ou les ramène au point de départ. Les lourdes pierres déchirent les chairs, tandis que les S.S. insultent et frappent les hommes à

coups de matraques dans les reins et que leurs chiens courent à côté d'eux, les harcelant d'aboiements et de brèves morsures aux mollets.

Une autre est la «corvée de jardinage», qui a pour objet de transporter les excréments ramassés dans le collecteur d'égouts du camp jusqu'au potager de la garnison S.S. Le transfert s'effectue dans des bacs en bois munis de brancards à poignées auxquelles s'attellent deux déportés. L'opération doit s'effectuer rapidement, sans bien sûr renverser le contenu ni éclabousser ni salir les vêtements, toute erreur entraînant une punition au nom de l'hygiène. Il existe également des «corvées de forêt» et d'autres non précisées³.

À la fin de la quarantaine, les otages sont, comme les autres déportés, dispersés entre divers camps et *kommandos*. Ceux qui restent à Buchenwald passent au «Grand Camp».

Les camps et les kommandos

Il existe, dans l'Allemagne hitlérienne, trois catégories de camps : les camps de prisonniers de guerre (*stalags* et *oflags*, où sont retenus, entre autres, 1 500 000 soldats français), les camps de concentration pour opposants politiques ou religieux, résistants, droits communs, asociaux, homosexuels... et les camps d'extermination pour l'application de la «solution finale». C'est vers le second groupe que sont dirigés les otages.

La frontière entre les catégories n'est toutefois pas étanche : avec les morlaisiens se trouvent de très nombreux prisonniers de guerre du front oriental⁴ ; de même, quelques camps de concentration sont équipés de chambres à gaz. On imagine les camps de concentration comme un néant géographique et psychologique où disparaissent les déportés. En fait, ils ont une «adresse» (matricule, block, nom du camp ou du *kommando*) où leurs familles peuvent expédier courrier, colis, argent. En sens inverse, ils sont autorisés, du moins jusqu'au débarquement allié, à communiquer par messages écrits en allemand et contrôlés. À l'origine lieux de punition pour les diverses oppositions, les camps deviennent à partir de 1943 d'immenses réservoirs de main d'œuvre pour l'industrie de guerre du Reich qui cherche désespérément à mettre au point les armes qui retourneront la situation militaire.

³ Les dessins et commentaires de L. Le Gros ont été complétés par des éléments trouvés dans le livre de l'ancien déporté J. SEMPRUN, *Le mort qu'il faut*, éd. Gallimard, 2001, p. 47-55.

⁴ Arrivés après 1941 ; en outre considérés comme population inférieure par l'idéologie nazie.

Les otages se retrouvent principalement dans trois camps : Buchenwald, Flossenburg, Dora-Mittelbau et leurs *kommandos*. Quelques-uns sont toutefois expédiés vers d'autres lieux, dans les mois suivant leur arrivée ou lors des convois d'évacuation d'avril-mai 1945. Les témoignages concernent surtout Buchenwald, Dora et deux *kommandos*. Par ailleurs, on ne connaît pas tous les déplacements ni leur durée. Ce que l'on sait est assez éloquent.

Buchenwald

Dix-sept otages subissent leur déportation à Buchenwald. Le témoignage de P. Le Guen, publié dans le *Télégramme* des 4, 5-6 mai 1945, complété entre crochets par les textes de L. Le Gros donne une idée générale du sort des Morlaisiens après la quarantaine :

1 - LA «VIE QUOTIDIENNE»

«Réveil à 4 heures ; rassemblement à 5 h 30 sur la place d'appel ; à 6 h 30, départ pour le travail. Ceux qui, fatigués ou malades ne marchaient pas au pas en balançant les bras [cinq par cinq, bras dessus, bras dessous] étaient frappés par les S.S.

Les déportés travaillaient soit à l'usine d'armes, soit à la carrière, soit encore dans différents chantiers comme terrassiers ou manœuvres, de 7 heures à midi, par tous les temps. De midi à midi et demi, on avalait un quart de liquide froid baptisé café, avec un bout de pain. Le travail reprenait jusqu'à 17 h 30 ou 18 h selon la saison.

De retour au camp, nous devions rester au moins une heure debout sans bouger sur la place d'appel, bien que tombant de fatigue. Les S.S. nous firent stationner une fois de 18 h à 21 h, sous la neige, tandis que dans la nuit s'élevait vers le ciel les lueurs du four crématoire.

Après la soupe, nous allions nous coucher dans des boxes à trois rangées superposées, chacune de 4 m de long sur 4 m de large, pour 20 hommes...

Jusqu'en décembre, notre régime fut le suivant : 1/3 de boule de mauvais pain par jour, 1/4 de café ersatz le matin et à midi, une rondelle de saucisson, un morceau de margarine de 20 g, une cuillerée de confiture, remplacée parfois par un morceau de margarine et, pour finir la journée, un litre de soupe [avec l'insipide rutabaga, la soupe constitue, pour l'ordinaire des semaines, l'invariable menu]. C'est avec cette nourriture que nous devions travailler 12 heures par jour, sauf le dimanche, où le travail cessait à 13 heures. [Ce jour là, la soupe s'accompagne de nouilles sucrées, et, circonstances exceptionnelles, laisse la place à une épaisse bouillie de lait. La fête !]

2 - LA SURVIE ET LA MORT

«Les nombreux malades restaient généralement sans soins. Pour être admis à la visite ils devaient faire la queue dehors pendant plusieurs heures... Pour la moindre peccadille, on était détaché dans des *kommandos* de punition ou soumis à des corvées les plus répugnantes. Les S.S. frappaient sans pitié les déportés. Lorsqu'ils les convoquaient à la «Tour», ils revenaient couverts de bles-

sures et parfois ils ne revenaient pas. Les pendaisons avaient lieu au dehors en présence de tout le camp ou bien dans une chambre spéciale... D'autres servaient de cobayes pour expériences médicales [inoculation du typhus ; brûlures au phosphore ; recherches des limites de la résistance humaine en grande profondeur]. Aux invalides on prélevait de 150 à 500 g de sang pour les transfusions destinées aux blessés boches.

Quiconque s'évadait et était repris restait attaché en plein air, sans boire, ni manger [autant] d'heures qu'il avait passé en dehors du camp. Le nombre des malades s'accrut et, en février, on compta 5 800 morts dont les corps furent brûlés. C'étaient les déportés eux-mêmes qui assuraient le transport des morts par camions. Les cadavres étaient nus, prêts à être jetés dans la fosse. Nous étions en contact permanent avec la mort. Dès qu'un déporté avait succombé, il était sorti et mis dans la cour...

Malheur à qui ne conservait pas un bon moral. Il était voué à l'aviilissement, but des nazis qui mélangeaient les hommes de toutes nationalités, conditions sociales et moralités. La corruption, les basses combinaisons et le marché noir régnaient.»

3 – LA RÉSISTANCE ET LA LIBÉRATION

Malgré la surveillance, un groupe de Résistance, à direction internationale, s'est formé dès 1943. Des armes ont été ramenées de l'usine et cachées, davantage pour se défendre d'une tentative d'extermination générale que dans un but d'insurrection. Début avril 1945, Hitler ordonne l'évacuation des camps. Buchenwald compte alors près de 50 000 déportés. Durant une semaine, en dépit des efforts de l'organisation clandestine pour retarder les départs, 26 à 28 000 détenus sont jetés sur les routes ou embarqués dans des trains, pour un sort souvent funeste⁵. Le 11 avril, en début d'après-midi, une douzaine de blindés américains encerclent le camp. À l'intérieur,

«des déportés armés se lancèrent à l'assaut de la «Tour» où se trouvaient d'ordinaire les S.S., mais ils s'étaient enfuis. 180 d'entre eux furent repris et remis aux mains des Américains. Nos Alliés restèrent confondus d'horreur. [Le 15 avril], ils firent défiler la population de Weimar [autorités civiles en tête] devant le four crématoire, la chambre de pendaison, les fosses, les cadavres [les morts-vivants, les épaves humaines ; ils défilent devant nous, un mouchoir sur le visage.]»

4 – COMPLÉMENTS APPORTÉS PAR LE TÉMOIGNAGE DE L. LE GROS

Plusieurs dessins illustrent et commentent le block 56, dit «des Invalides», où s'entassaient, dans la puanteur et une semi-obscurité, environ 600 détenus, hommes mutilés ou déformés, vieillards exsangues, innocents hébétés⁶. Les Russes y dominent et parmi eux d'anciens chanteurs du Kirov

⁵ Voir plus loin le récit d'A. Guichen, évacué de Dora.

⁶ Il ne s'agit pas de dégénérés, mais de déportés ayant subi des expériences médicales, de détenus à bout de forces – parmi eux, entre autres le professeur de sociologie Hallwbacks – ou ayant décidé de ne plus lutter, comme celui qu'évoque J. Semprun dans le livre cité plus haut.

de Léninegrad ; chaque soir, ils interprètent de vieilles chansons du pays et des airs patriotiques. «Soulevés par ces admirables voix de basse, les déportés oubliaient pour un temps leur condition». Dans les blocks «normaux», le poêle est un meuble vénéré qui assure chauffage, séchage et cuisine. Il permet des infusions de thym (celui-ci pousse en abondance dans le camp) et est le refuge des malades qui y reprennent des forces avant la journée du lendemain.

Une planche intitulée «la mode à Buchenwald» montre diverses tenues et coiffures de déportés. Les intitulés sont humoristiques, mais les explications ramènent à la réalité (dysenterie, départ en *kommando*).

Le camp est entouré de hêtres («buchenwald» = forêt de hêtres), mais à l'intérieur se trouve un chêne sous lequel Goethe venait, dit-on, penser et composer. Il est entièrement détruit par un bombardement en août 1944 ; dans un fragment, L. Le Gros sculpte au couteau les visages d'une Vierge et d'un Christ.

Au-delà de l'enceinte est un camp de transit où sont parqués des Juifs, en instance de départ pour Auschwitz et des déportés en surnombre ; la mortalité par congestion pulmonaire ou typhus y est effrayante.

5 - LES KOMMANDOS

De Buchenwald dépendent 120 *kommandos*, où les déportés peuvent être expédiés pour un temps plus ou moins long. L. Le Gros connut ceux de Leipzig et de Flossberg.

Le 11 novembre 1944, à trois heures du matin, appel des numéros destinés à partir :

«Passage rapide à l'*Effertenkammer* pour revêtir le costume rayé et chausser des claquettes neuves. Départ pour Leipzig, *kommando* réputé pénible et dangereux (usine sidérurgique). Trois morts le troisième jour. Les baraques toutefois sont plus agréables que les écuries de Buchenwald : trente hommes seulement par pièce. Pas de S.S., surtout des territoriaux.

22 décembre, grande nouvelle. On nous annonce la douche, notre première douche depuis un an. Immense salle séparée en deux par un épais grillage métallique. À peine sommes-nous dévêtus qu'une porte s'ouvre de l'autre côté. Stupéfaction ! une ruée de femmes en rayés, fichu sur la tête rasée, accourt vers nous, s'écrase contre la grille. Brouhaha indescriptible. Les cris, les questions fusent dans toutes les langues : «D'où venez-vous ? Connaissez-vous un tel, une telle ?». Hélas, cet intermède insolite ne dure que quelques instants et nous réintégrons nos baraques... sans même avoir pris notre douche.»

Le 24 décembre, les déportés sont dans leur baraque. Le gardien entre et dépose sur la table un grand carton «de la part des femmes de Ravensbrück» : à l'intérieur, trente petits paquets contenant une savonnette,

du pain, de la margarine, un message en couleur... Deux jours plus tard, accusés de sabotage, ils embarquent pour une destination inconnue. Après deux jours de va-et-vient, le convoi s'immobilise dans une petite gare de campagne : Flossberg.

«Pas de village. Pas une seule maison. Une plaine immense, couverte de neige, s'étend à perte de vue. Colonne par cinq. Bras dessus, bras dessous, le troupeau s'ébranle d'une marche traînante. Les claquettes lâchent. Au bout de cinquante mètres, tout le monde est pieds nus. Certains épuisés, tombent, que les S.S., matraque à la main, ne permettront pas de relever. À l'arrière, c'est le drame des traînants, abattus d'une balle dans la tête, puis portés par les hommes valides. Arrivons à destination au petit matin. Ledit camp est sinistre : une immense baraque, des corps couchés à même le sol.»

Il s'agit d'un chantier de construction d'une bretelle de chemin de fer : toute la journée, il faut transporter des rails en courant, harcelés par les S.S. ; au bout de deux jours, les épaules en sang, il est impossible de continuer ; c'est la relève et l'affectation immédiate au terrassement pour la construction d'une route. À ce nouveau travail se produit le meurtre d'un prisonnier russe d'environ 70 ans, atteint de dysenterie et qui peut à peine tenir sa pioche. Son tortionnaire S.S. l'achève, non par une balle, mais d'un pieu taillé dans le bois proche et qu'il lui plante dans le ventre. Le Gros qui se trouve à quelques mètres, reçoit l'ordre de le prendre par les pieds et de le traîner cinquante mètres plus loin où de nombreux morts et éclopés sont amoncelés. Le vieux russe meurt dans la soirée, entouré de ses camarades.

Chaque soir, les déportés ramènent à deux leurs infortunés compagnons. Les morts sont jetés dans une immense fosse commune, entassés par couches successives et recouverts de chaux vive. Ce régime éprouve tellement la main d'œuvre qu'un convoi de moribonds – dont Le Gros – est renvoyé à Buchenwald début janvier 1945.

Pour sa part, J. Moreau est dirigé sur le *kommando* d'Halberstadt, près de Magdeburg, d'où il est libéré le 27 avril 1945 par l'avance russe ; il rentre à Morlaix à la fin mai. Weimar compte deux *kommandos* de Buchenwald. C'est dans l'un ou l'autre que décèdent J. Plassart et R. Marzin en mars-avril 1944 et que M. Martin est tué lors du bombardement du 9 février 1945.

Flossenbourg

La moitié des otages est dirigée vers le camp de Flossenbourg, en Haute-Bavière. Ce nom n'est pas très connu en France, car les déportés de notre pays n'y arrivent qu'après être passés par un autre camp. En outre, nos

⁷Ainsi probablement que G. Le Coz, mort le même jour, porté décédé à Buchenwald, mais dont la fiche porte comme «adresse» Weimar.

compatriotes n'y ont jamais été très nombreux (5 à 6 000 sur un total de 100 à 115 000), l'énorme majorité étant constituée de Polonais et de Russes.

Ouvert en mai 1938, pour 1 600 détenus répartis en seize baraques, accru de seulement huit nouvelles constructions, Flossenbourg compte quelque 11 000 occupants en avril 1945 ; c'est dire le surpeuplement. À l'origine, l'activité principale est l'extraction et la taille du granit dans des carrières appartenant aux S.S. En 1943, l'effort de guerre fait qu'un atelier de fabrication d'avions de chasse y est installé et qu'il faut creuser des tunnels pour usines souterraines.

C'est dans ce contexte qu'arrivent les otages morlaisiens, dont dix restent le plus souvent sur place⁸. Deux décèdent courant mars 1944 (R. Larher et P. Tanguy), M. Lemaire meurt début mai, J. Simon mi-juillet, J. Huet mi-août, T. Chauvel fin novembre. J. Kerné, F. Créac'h et J. Cabon survivent jusque début mars et mi-avril 1945. Le seul rescapé du groupe, F. Le Scour, rentre à Morlaix le 19 mai ; il ne semble pas qu'il ait laissé de témoignage.

De Flossenbourg dépendent 95 *kommandos*, dont un quart en Tchécoslovaquie.

G. Le Roy, L. Maltret et F. Le Jeune sont envoyés à Johannegeorgenstadt (constructions mécaniques), où le premier meurt en juillet 1944, le second à une date inconnue ; le troisième est transféré à Theresienstadt où il décède à la mi-avril 1945.

Treize sont dirigés sur Hradischko, *kommando* d'environ 250 détenus, situé non loin de Prague, où sont établies deux écoles du génie et de la police S.S., que les déportés agrandissent. Plusieurs meurent d'épuisement à l'« infirmerie » : M. Hingant et R. Petit en mai-juin 1944, M. Penther en janvier 1945. Les 9, 10 et 11 avril s'y déroulent des tueries qui font plusieurs dizaines de victimes. J.-J. Guyader et L. Houël sont du nombre ; L. Rivoalen reçoit une balle dans la jambe, mais continue à se tenir debout et à marcher car « rester allongé ou assis..., c'était le coup de pétard traditionnel dans la nuque ».

Y. Tanné raconte l'évacuation et la libération :

« Le 29 avril, nous quittons Hradischko dans un wagon où nous allons rester enfermés, sans nourriture et sans eau durant dix jours. Tous les jours, les S.S. ouvrent pour sortir les morts [parmi eux, L. Castel qui décède le 6 mai, près de la petite gare d'Olbramovice]. Le 8 mai, le train s'arrête, puis repart et stoppe à nouveau. Des coups de feu sont tirés. À travers les planches, nous apercevons des drapeaux blancs, puis soudain les portes s'ouvrent et nous découvrons devant nous des patriotes tchèques, nos libérateurs. »

⁸ Du moins ignore-t-on les *kommandos* où ils ont pu être envoyés ; et c'est Flossenbourg qui est indiqué comme lieu de décès.

Sept otages rentrent à Morlaix : J. Ambroise, G. Cam, F. Pouliquen, Y. Tanné et T. Thomas fin mai, J.-F. Guyader et L. Rivoalen, rétabli, un mois plus tard.

Dora-Mittelbau

1 - L'USINE SOUTERRAINE

À la mi-août 1943, l'aviation britannique bombarde l'importante base de Peenemünde, sur la Baltique, où s'effectue la mise au point des fusées A 4 (plus tard, V 1 et V 2). Hitler exige la poursuite du programme dans une usine souterraine du centre de l'Allemagne. Le choix se porte sur une zone de collines du nord de la Thuringe, où existent déjà des galeries servant au stockage de carburants et de matières premières. Le chantier, qui reçoit le nom de code de «Dora» est d'abord un *kommando* de Buchenwald, mais devient camp autonome, sous le nom de Mittelbau, en octobre 1944. Il est administré par les S.S., mais la direction technique est assurée par des scientifiques, dont le célèbre Von Braun. Pendant plusieurs mois, les déportés creusent les tunnels et les transforment en usine moderne, logeant sous terre dans un millier d'alvéoles... ; ce n'est qu'en mars 1944 que sont achevés les baraquements en surface.

Albert Guichen «séjourne» à Dora de fin février 1944 à début avril 1945 :

«Dès notre arrivée, on nous a fait travailler dans un tunnel qu'il fallait finir de percer. Nous nous heurtions à de la pierre ammoniacale, dont les poussières nous desséchaient les poumons. Nombreux étaient les déportés qui mouraient... Nous devions travailler 12 heures par jour et quatre fois par mois, nous faisons 18 h de rang, tantôt de nuit, tantôt de jour par roulement. Pour toute nourriture, on ne nous donnait qu'un litre de mauvaise soupe et un petit bout de pain de 70 g à peine. À ce régime, la dysenterie causait de grands ravages dans nos rangs... Au début de notre séjour, il était interdit de se laver [sous peine de 25 coups de schlague]. Nous étions couverts de vermine et de crasse. Les poux et les puces grouillaient sur nos couvertures et dans nos paillasses... Mais des cas de typhus se déclarèrent. Les S.S. prirent peur... [et] nous autorisèrent à prendre quelques mesures d'hygiène.

À l'usine, alors que nous travaillions, les S.S. nous frappaient sans raison, pour le seul plaisir de frapper. Épuisés de fatigue, certains d'entre nous s'écroulaient sur le sol et s'endormaient. Les S.S. les relevaient et leur infligeaient 25 coups de schlague. Le malheureux qui faisait tomber une pièce ou faisait mal son travail était pendu. Les pendants étaient quotidiennes, chacun se demandait quand son tour allait arriver⁹. J'ai vu encore évacuer les plus grands malades de l'infirmerie, les mettre dans des wagons de marchandises et les y abandonner.»

⁹Au cours du premier trimestre 1944, 37 déportés français, russes et polonais, membres d'un groupe de résistance, furent exécutés en une seule fois, pendus à un palan électrique, en présence de tous les détenus qui durent défiler devant leurs cadavres.

Au début, les cadavres étaient transportés par camion à Buchenwald ; par la suite, Dora fut équipé de deux fours crématoires.

2 – LE CONVOI D'ÉVACUATION (DÉBUT AVRIL – DÉBUT MAI 1945)

Début avril 1945, Hitler ordonne l'évacuation des camps. Le 4, deux convois quittent Dora, l'un vers Bergen-Belsen, l'autre vers Ravensbrück. A. Guichen fait partie de ce dernier :

«Quand les Américains ne furent plus qu'à 30 km, les S.S. nous firent partir du camp, après l'avoir incendié. Ils nous entassèrent à 140 par wagon et nous firent voyager huit jours et huit nuits sans nous donner à manger ; trois fois seulement, ils nous donnèrent à boire.

J'ai été témoin de scènes effroyables. Pour avoir plus de place, des Polonais, qui avaient sans doute perdu la raison, tuèrent des Français qui n'avaient plus la force de se défendre. Les cadavres leur servirent de sièges. Ils se jetèrent aussi sur moi, mais je réussis à me dégager. Cependant, mes forces s'épuisaient, j'étais au désespoir et j'attendais la mort.

[À Ravensbrück], en descendant du wagon, je me suis écroulé sur le sol, évanoui. J'ai brusquement senti quatre raies de terrible douleur dans le dos. La souffrance m'a ranimé, je me suis agrippé à un camarade qui tenait debout. Des malheureux ne pouvaient réussir à se relever malgré les coups de schlague. Ils avaient juste la force de regarder avec une détresse pitoyable le S.S. qui se tenait devant eux, revolver au poing. [Puis] leur tête retombait. Le S.S. s'approchait d'eux et froidement les tuait d'une balle dans la nuque.

Les S.S. distribuèrent à chacun de nous un colis de la Croix-Rouge et un morceau de pain... Affamés, nous nous sommes jetés sur les boîtes de conserve, que nous avons ouvertes en nous déchirant affreusement les mains... Nous avons dévoré le contenu des colis ; le résultat ne se fit pas attendre, beaucoup de mes compagnons moururent de la dysenterie.

Mais les Russes approchaient et le 25 avril au matin, les Boches nous firent évacuer Ravensbrück où ils avaient au préalable exterminé quantité de Juifs... Nous avons marché toute la journée en colonne, encadrés par les S.S. Le soir, nous avons couché en plein air, puis le lendemain, nous avons repris notre marche. Malheur à ceux qui tombaient d'épuisement, les S.S. les tuaient d'une balle dans la tête. Mais l'Armée rouge approchait. Se sentant perdus, les S.S. enlevèrent leurs écussons et, devenus nos prisonniers, ils nous demandèrent de dire aux Russes qu'ils ne nous avaient pas fait de mal !

À ce moment, j'ai abandonné la colonne, avec deux camarades. Je n'en pouvais plus. Je suis tombé dans le fossé près de Rebel. Dans la nuit du 3 mai, les premiers éléments de l'Armée rouge nous rejoignirent. Les soldats russes nous firent monter dans un camion afin de rejoindre la colonne. L'ayant rattrapée, [ils] s'emparèrent des S.S. qu'ils passèrent par les armes devant nos yeux. Puis ils nous conduisirent au village le plus proche. Ils chassèrent les Allemands des maisons et nous mirent à leur place. Des jeunes filles russes et hongroises s'occupèrent de nous...»

Alimenté de manière appropriée, A. Guichen peut se lever au bout de dix jours. Avec d'autres, il est conduit dans les lignes américaines, d'où il

gagne la Belgique et la France. Il rentre à Morlaix le 26 mai 1945. Son récit illustre un parcours qui fut celui de nombreux déportés.

D'autres otages morlaisiens sont passés par Dora-Mittelbau ou l'un de ses *kommandos* : F. Le Gall, A. Traon et P. Huon y laissent la vie, le premier à Dora, fin mars 1944, les deux suivants à Nordhausen, fin mars-début avril 1945. On peut y ajouter B. Razavet, initialement porté mort le 4 mars 1945 à Nordhausen, puis le 1^{er} janvier sans précision d'endroit. La date et le lieu du décès de D. Pinaquy (le 24 avril 1945 à Wittstock, localité située à 45 km à l'est de Ravensbrück), font penser qu'il a pu avoir lieu durant la même marche de la mort que Guichen. P. Collober réchappe du *kommando* de «Laura» et rentre à Morlaix le 7 juin 1945.

Autres lieux de déportation

1 – BARTH

C'est à plus de quatre cents kilomètres de Buchenwald, à Barth, sur la mer Baltique, que se déroule la déportation de J. Quintin. Il s'y retrouve au milieu du printemps 1944, seul otage morlaisien de ce *kommando* d'environ 500 détenus, qui dépend de Ravensbrück et travaille pour les usines Heinkel (moteurs d'avions). Le régime y est très dur : longues et épuisantes journées de travail avec coups de manches de pioche sur la tête et morsures de chiens quand le rythme faiblit – balle dans la nuque pour les défaillants –, sous-alimentation, séances de torture du soir. Des «expériences médicales» sont pratiquées, les exécutions sont fréquentes. La mortalité est considérable, les corps sont amenés au crématoire par les déportés.

D'après le contexte du témoignage, le camp semble avoir été évacué en avril 1945, lors de l'avance russe. Le 1^{er} mai, J. Quintin se laisse glisser dans un fossé et fait le mort de midi à dix heures du soir ; son convoi est abattu à la mitrailleuse le lendemain. Il rentre à Morlaix le 30 mai, dans un état d'extrême faiblesse physique et morale.

2 – DACHAU, MAUTHAUSEN, EBENSEE

Arrivé à Buchenwald avec les autres otages, étant selon sa fiche passé par Flossenbourg, c'est au camp de Dachau – au nord-ouest de Munich – que décède A. Féat, le 4 avril 1945, moins de quatre semaines avant l'arrivée des troupes américaines. La date de son transfert n'est pas connue, mais d'après les nouvelles reçues par sa famille, elle est postérieure au printemps 1944. Quant au motif, il pourrait tenir à son état de pasteur, les ecclésiastiques (hostiles au nazisme ou résistants) étant particulièrement nombreux à Dachau.

Mauthausen, ouvert en août 1938 près de Linz, en Autriche, quatre mois après l'annexion de ce pays, représente une partie de la déportation de

C. Saliou et de R. du Rusquec. Le premier semble être resté au camp central, dont l'activité principale est le travail en carrière ou en usine pour l'aviation ; libéré le 5 mai 1945 par l'arrivée des Alliés, il retrouve Morlaix une semaine plus tard. Le second est dirigé vers le *kommando* de Wels (creusement de puits de mines), puis d'Ebensee (construction d'usines souterraines, où les déportés échappent de peu à une tentative d'ensevelissement) ; libéré le 6 mai, il rentre à Morlaix à la fin du mois.

*

* *

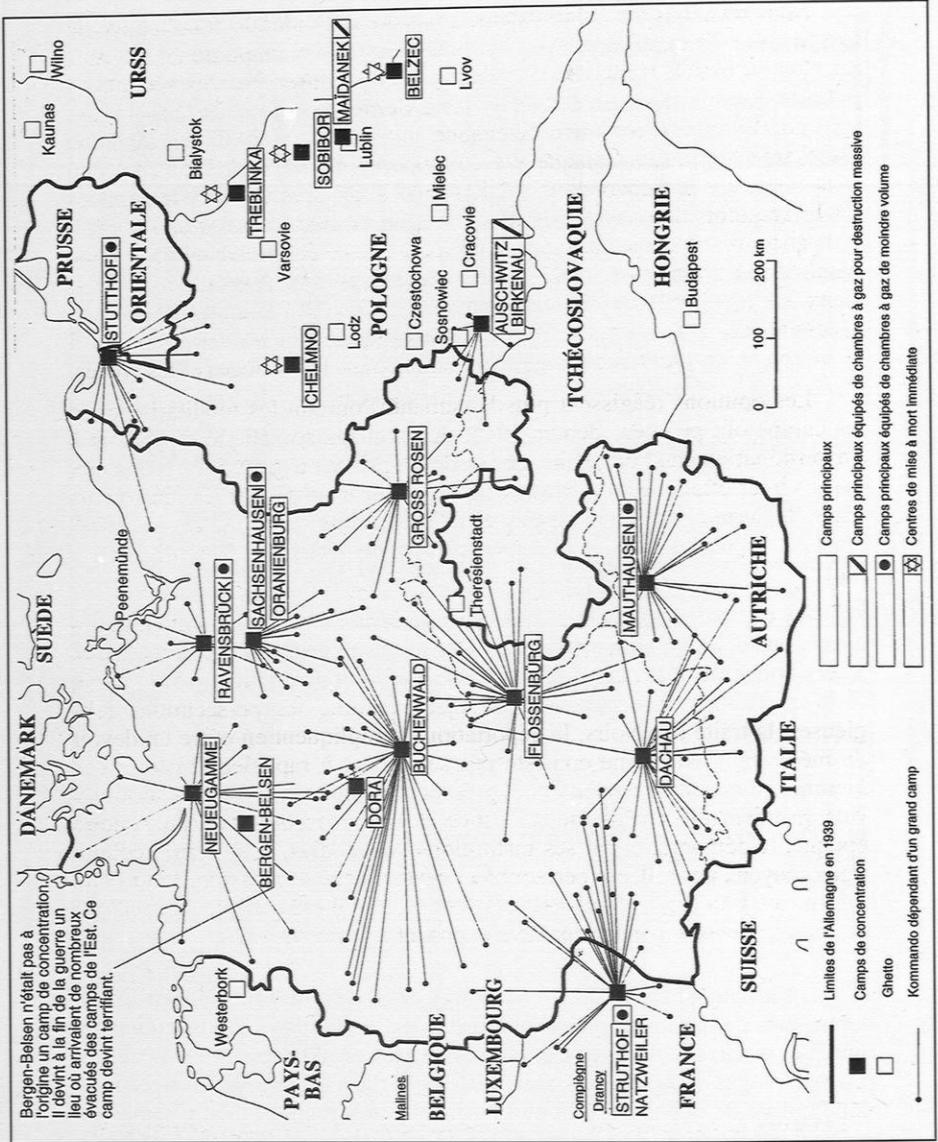
Au total, sur les 54 otages déportés, 32 sont morts dans les camps et 22 sont revenus.

Nom et prénom	Camp ou kommando † décédé, le R. (revenu), le	Nom et prénom	Camp ou kommando † décédé, le R. (revenu), le
Ambroise Jean	Hradishko (Tch.) R. 27 mai 1945	Guichen Albert	«Dora» (All.) R. 26 mai 1945
Bervos Claude	Buchenwald (All.) R. ~24 mai 1945	Guyader Jean	Hradishko † 11 avr. 1945
Cabon Jean	Flossenbourg (All.) † 18 avr. 1945	Guyader Jean-Fr.	Hradishko R. 24 juin 1945
Cadiou Émile	Buchenwald R. 12 mai 1945	Hingant Marcel	Hradishko † 30 juin 1944
Caën Georges	Buchenwald R. 11 mai 1945	Houël Louis	Hradishko † 21 avr. 1945
Cam Gilles	Hradishko R. 27 mai 1945	Huet Joseph	Flossenbourg † 14 août 1944
Castel Louis	Olbramovice (Tch.) † 6 mai 1945	Huon Pierre	Nordhausen (All.) † 8 avr. 1945
Chauvel Théophile	Flossenbourg † 27 nov. 1944	Kerné Jacques	Flossenbourg † 6 mars 1945
Collober Pierre	«Laura» (All.) R. 7 juin 1945	Kerninon Henri	Buchenwald R. 3 juin 1945
Créac'h François	Flossenbourg † 15 avr. 1945	Kervellec Louis	Buchenwald R. 11 mai 1945
Cueff Yves	Buchenwald R. 12 mai 1945	Larher Roger	Flossenbourg † 8 mars 1944
Du Rusquec Raoul	Ebensee (Autr.) R. 24 mai 1945	Le Coz Georges	Buchenwald † 9 févr. 1945
Féat André	Dachau (All.) † 4 avr. 1945	Le Gall François	«Dora» † 23 mars 1944
Guéguen Bizien	Buchenwald † avr.-mai 1944	Le Gros Louis	Buchenwald R. ~10 mai 1945

Nom et prénom	Camp ou kommando † décédé, le R. revenu le	Nom et prénom	Camp ou kommando † décédé, le R. revenu le
Le Guen Pierre	Buchenwald R. 1 ^{er} mai 1945	Petit René	Hradishko † 30 mai 1944
Le Jeune François	Theresienstadt (Tch.) † 15 avr. 1945	Pinaquy Daniel	Wittstock (All.) † 24 avr. 1945
Lémaire Marcel	Flossenburg † 8 mai 1944	Plassart Joseph	Weimar † 7 mars 1944
Le Roy Georges	Johanngeorgenstadt (All.) † 21 juill. 1944	Pouliquen François	Hradishko R. 26 mai 1945
Le Rumeur Henri	Buchenwald † 23 août 1944	Quintin Jacques	Barth (All.) R. 30 mai 1945
Le Scour François	Flossenburg R. 19 mai 1945	Razavet Bernard	<i>Nordhausen ?</i> † 4 mars 1945 ?
Maltret Louis	<i>Johanngeorgenstadt</i> † ? ?	Rivoalen Léon	Hradishko R. 27 juin 1945
Martin Michel	Weimar (All.) † 9 févr. 1945	Saliou Charles	Mauthausen (Autr.) R. 12 mai 1945
Marzin René	Weimar † 7 avr. 1944	Simon Jean	Flossenburg † 13 juill. 1944
Moreau Jean	Halberstadt (All.) R. ~25 mai 1945	Tanguy Paul	Flossenburg † 26 mars 1944
Nédélec Jean	Buchenwald † 19 mars 1944	Tanné Yves	Hradishko R. 27 mai 1945
Pape Guy	Buchenwald † 9 févr. 1944	Thomas Théophile	Hradishko R. 28 mai 1945
Penther Michel	Hradishko † 7 janv. 1945	Traon Auguste	Nordhausen † 31 mars 1945

Indications en caractères droits : fichiers de déportés, confirmés ou corrigés par l'état civil ; en italiques : fichiers uniquement (Maltret, Razavet), ou informations ultérieures obtenues par l'épouse (Guéguen).

Cet article s'achève fin juin 1945. À cette date, le Finistère est libéré depuis près de dix mois (première quinzaine d'août 1944), à l'exception de quelques poches définitivement réduites du 18 au 20 septembre. D'autres prises d'otages y ont eu lieu, principalement dans la période insurrectionnelle qui va du débarquement en Normandie aux jours et même semaines qui suivent l'arrivée des Alliés. On peut citer celle de Saint-Pol-de-Léon (21 personnes, un seul survivant) début août et celle de Trézien (22 jeunes gens et hommes, finalement libérés) à la fin du mois. Il y en eut bien plus :



Carte des camps et kommandos
Extrait de «Leçons de Ténèbres» (voir bibliographie)

A. Le Grand a comptabilisé 544 «otages, victimes de rafles ou de repré-sailles» pour l'année 1944¹⁰.

Mais revenons aux Morlaisiens, à la suite individuelle et collective de leur histoire. Deux décèdent peu après le retour. La réadaptation des autres est plus ou moins rapide et complète : certains conservent des séquelles ; pour tous, le traumatisme met du temps à s'enfouir au fond de la mémoire. Le 26 décembre est commémoré chaque année sur la place Thiers devenue place des Otages ; une plaque y a été apposée en 1973. À Ploujean, une stèle rappelant le départ pour l'Allemagne a été dressée dans les années 1950. Toutefois, le souvenir du drame a suivi la même évolution que celui de beaucoup d'événements de cette période. Les célébrations ont connu une désaffection progressive, tandis que les déportés sont devenus plus silencieux. Un réveil s'est produit au cours des années 1990. Le besoin, voire la nécessité, de parler a réapparu chez beaucoup d'anciens des camps, qui s'emploient à porter témoignage, notamment dans les collèges et les lycées.

Les opinions réagissent plus lentement. Pourtant les totalitarismes et les camps ont prospéré depuis 1945, des goulags soviétique et chinois à l'extermination cambodgienne, des stades et prisons d'Amérique latine aux tueries inter-ethniques d'Afrique centrale, pour ne citer que les plus meurtriers. L'Europe, qui a connu des dictatures jusque dans les années 1970, n'est pas à l'abri de régressions, sous couvert de défense de l'identité nationale.

La recherche historique, qui procure certes un plaisir intellectuel, a aussi pour objet de s'interroger sur l'organisation des sociétés, l'origine et le développement des croyances, les transformations de la vie quotidienne et bien d'autres thèmes. Certains sujets, comme les persécutions religieuses, la traite des Noirs, la déportation... impliquent en outre un devoir de mémoire. Celui-ci ne consiste pas seulement à rappeler l'histoire des victimes. Il concerne également le présent et exige la claire affirmation des valeurs universelles de liberté, de justice, de tolérance, de solidarité. À notre époque, la démocratie, par ses institutions, les médias, le système scolaire (tous moyens par ailleurs perfectibles) permet cette expression. Pour cette raison – et d'autres –, elle doit être défendue, tant il est vrai que «les nations qui ne connaissent pas leur passé s'exposent à le revivre»¹¹.

Daniel COLLET

¹⁰ LE GRAND, A., *Le Finistère sous l'occupation allemande 1940-1944. La répression, les victimes de la guerre*. Comité d'histoire de la 2^{ème} Guerre mondiale, correspondant départemental, Quimper, 1968.

¹¹ Elie Wiesel, prix Nobel de la Paix 1986.

BIBLIOGRAPHIE – SOURCES

A. Ouvrages et publications :

THOMAS (Georges-Michel) et LE GRAND (Alain). *Le Finistère dans la Guerre*, tome II : *La Libération*. Brest-Paris, éditions de la Cité, 1981 (p. 10-11).

BOHN (Roland), LE BERRE (Alain), LE BARS (Michel). *Chronique d'hier*, tome II : *La vie du Finistère 1939-1945*. Bannalec, 1994 (p. 280-281).

LE GROS (Louis). *Otages. Histoire des soixante otages de la ville de Morlaix, 1943-1945*. U.N.A.D.I.F.-F.N.D.I.R.P., Morlaix, 1991.

Palmarès du prix de la Résistance et de la Déportation. Morlaix, 25 mai 1996. Comité départemental du Finistère, Morlaix, 1996 (p. 22-25).

Leçons de Ténèbres. Résistants et déportés. F.N.D.I.R.- U.N.A.D.I.F., sous la direction de Jean MANSON. Paris, éditions Plon, 1995.

Sites Internet : www.lescamps.org/ ; www.crrl.com.fr/Ressources/Camps/

B. Documents et presse.

1. Archives du Finistère :

– Cabinet du Préfet :

200 W 43 : rapports mensuels du préfet, oct. 1943-mai 1944.

200 W 72 : attentats, sabotages, actes de terrorisme, nov-déc.1943.

200 W 80-84 : arrestations opérées par les autorités allemandes, 1940-1944.

200 W 151-152 : rapports de police, 1943-1944.

200 W 225, 229, 234 : correspondance administrative et politique relative aux communes de Morlaix, Plourin, Saint-Martin-des-Champs, 1940-1944.

– Sous-préfecture de Morlaix :

143 W 4 : rapports des Renseignements généraux, 1943-1945.

143 W 8 : rapports de police, 1941-1947.

209 W 56 : commissariat de Morlaix, rapports journaliers, 1942-1944.

– Anciens combattants et victimes de guerre :

1 W 201-203 : dénombrement des victimes de la guerre, fiches individuelles des internés et déportés. Communes de Morlaix, Ploujean, Plourin et Saint-Martin-des-Champs, 1945.

1397 W 1-2 : fichier départemental des prisonniers politiques et déportés, 1944-1947.

Journal *Le Télégramme de Brest et de l'Ouest*, édition de Morlaix : 26-29 décembre 1944, 15 avril-15 juillet 1945, 27 décembre 1993.

2. Tribunal de grande instance de Morlaix, greffe civil :

Registres d'état civil (transcriptions de décès) des communes de Morlaix et Saint-Martin-des-Champs.

3. Archives municipales, services de l'état civil :

Registres d'état civil (transcriptions de décès) des communes de Morlaix, Berrien, Brest, Landerneau, Lanmeur, Lannion, Plouescat, Plourac'h (22), Plourin, Rouen, Saint-Martin-des-Champs.

REMERCIEMENTS

J'exprime ici ma reconnaissance à toutes les personnes qui m'ont apporté leur aide dans la recherche d'informations et la réalisation matérielle de cet article : M. Yves Tanné (Plouigneau), otage déporté à Buchenwald, Flossenburg, Hradishko. M.M. André Féat (Carhaix) et Marc Le Gros (Quimper), fils d'otages.

Mme Yvonne Kervarec et M. Roger Pétron (Brest), présidente et trésorier départementaux de la Fédération nationale des internés, résistants, patriotes (F.N.D.I.R.P.). M. François Moal (Quimper), président départemental de l'Union nationale des associations de déportés, internés et familles de disparus (U.N.A.D.I.F.). Mme Janine Le Berre, professeur retraitée, membre du jury départemental du concours de la Résistance et de la Déportation. Mme Baron, du service de documentation de la FNDIRP (Paris).

Mlle Marie-Louise Le Pape, greffière en chef au tribunal de grande instance de Morlaix. Mme Annick Guyomarch, chef du service de l'état civil de la ville de Morlaix. Mmes et MM. les employés de l'état civil ou secrétaires de mairie des communes citées ci-dessus. Mme Beaufils, archiviste municipale de Biarritz.

M. Hervé Glorennec, ancien archiviste municipal de Quimper, Morlaisien de naissance et de jeunesse. M. Sébastien Lechat, emploi-jeune à l'Office des anciens combattants et victimes de guerre du Finistère. Mlle Lénaïck Maingant, stagiaire à la Bibliothèque municipale de Morlaix. Mme Sandrine Tesson-Bennett, attachée du patrimoine et M. Olivier Hellec, emploi-jeune aux Archives départementales du Finistère.

RÉSUMÉ

Le 24 décembre 1943, en début de nuit, une grenade est lancée sur le foyer du soldat allemand de Morlaix, faisant dix-sept blessés. En représailles, le 26 décembre, les troupes d'occupation perquisitionnent dans les maisons de la ville et arrêtent 600 jeunes gens et hommes. Soixante sont retenus comme otages et conduits au camp d'aviation de Ploujean. Parallèlement, sept personnes sont emprisonnées à la maison d'arrêt ; elles sont relâchées en janvier et février 1944.

En revanche, les soixante sont transférés début janvier au camp de Royal-Lieu, près de Compiègne. Les démarches entreprises pour leur libération par les familles et l'administration préfectorale finissent par échouer. Le 22 janvier, à une exception près, les otages sont embarqués pour l'Allemagne. Cinq s'évadent pendant la traversée de la Champagne. Cinquante-quatre arrivent au camp de concentration de

Buchenwald, où après trois semaines de quarantaine, ils sont séparés. Dix-sept demeurent à Buchenwald, vingt-six sont dirigés vers Flossenburg, sept vont à l'usine souterraine de Dora-Mittelbau, quatre se retrouvent dans d'autres lieux. Une partie reste au camp principal et dans les *kommandos* proches, une autre est affectée à des *kommandos* éloignés. Tous sont utilisés comme main d'œuvre pour l'industrie de guerre du Reich.

Seulement vingt-deux reviennent de déportation. Le témoignage de quelques rescapés permet de se représenter concrètement ce que fut cette épreuve : travaux forcés, sous-alimentation, maladies, coups, tortures, exécutions sommaires, régime de terreur, déshumanisation.

Le devoir de mémoire envers ceux qui subirent ces souffrances se double d'une obligation de vigilance pour le présent.